

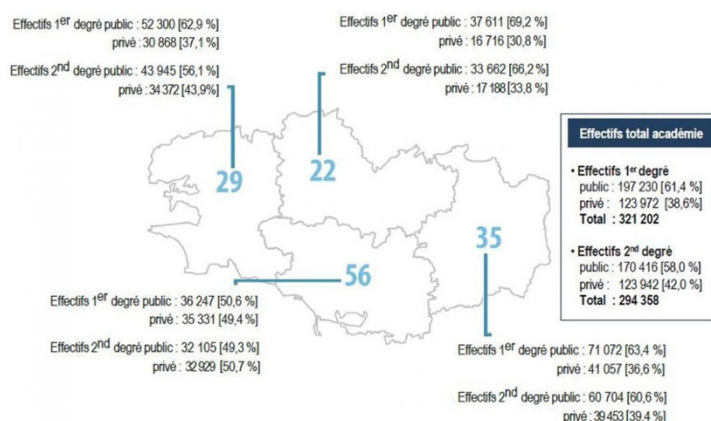
RENTREE 18 DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT BRETAGNE : on fait le point ?

Effectifs, modifications du rythmes scolaires, ouverture de classe, travaux réalisés, travaux à venir....bref tous ces sujets qui intéressent les acteurs et les actrices de la rentrée.

Des chiffres rien que des chiffres pour commencer...

Comme chaque année à la rentrée scolaire, l'académie de Rennes fait le point sur le nombre d'élèves attendus dans le public et le privé. Constat principal : le nombre d'élèves du premier degré est en baisse pour cette année 2018-2019, en légère hausse pour le second degré.

615 560 élèves attendus* (public et privé – prévision rentrée 2018)
*Données incluant les effectifs des formations post-bac



Cette baisse d'effectif touche tout autant l'enseignement public que privé.

Dans le 1^{er} degré, 124 750 élèves sont accueillis, en maternelle et primaire, c'est 1392 élèves de moins que l'an passé, soit une baisse d'effectif d'un peu plus d'1 %, c'est peu ou prou le même pourcentage s'agissant l'enseignement public.

Dans le 2nd degré, l'enseignement privé sous contrat scolarisent 124 942 collégien.nes et lycéen.nes soit ici, une hausse de 0,75% par rapport à l'an passé. Dans le public, ce nombre est resté pratiquement à l'identique.

Quid de l'enseignement du/en breton dans l'académie ?

En 1^{er} degré, des professeur.es de l'Enseignement Catholique enseignent à quelques 4808 jeunes bretonnant.es (3,8 % des effectifs du privé en 1^{er} degré, le même pourcentage que dans le public). En 2nd degré, ces élèves ne correspondent plus qu'à 2,5 % de l'effectif totale. Dans le Finistère, les responsables de l'Enseignement Catholique du département recherchent des professeur.es depuis que trois de ces filières bilingues ont été ouvertes dans deux collèges et un lycée du département. De nouveaux, nouvelles précaires accueilli.es dans l'Enseignement Catholique ? On peut le craindre, en effet.

Chez les bretonnant.es de Diwan, enseignement privé également sous contrat avec l'état mais non confessionnel, ce sont au total 3979 élèves qui fréquentent les bancs de ces écoles, collèges et lycées, dans l'académie.

Il s'agit d'une nouvelle rentrée mouvementée pour le réseau associatif Diwan qui a peine à rémunérer son personnel non-enseignant (près de 200 personnes concerné.es), majoritairement du fait de la non reconduction des contrats aidés. L'an passé à cette même époque, le réseau avait en effet bénéficié d'un moratoire les concernant. Cette

année, la prise en charge de ces contrats a été réduite de 5% pour des missions de 20h00 par semaine contre 35h00 auparavant. Selon Morewnna Kadored, présidente de la fédération Bro Plijidi et mères de deux enfants scolarisés à Diwan, « si l'Etat reconnaissait à hauteur de leurs missions d'éducation le réseau associatif dont les enseignants sont sous contrat avec lui, tous les maires reverseraient alors les forfaits scolaire, forfaits garant de la pérennité financière de ces écoles, il n'y aurait donc plus de problèmes financiers ».

Loin de vouloir défendre la prolongation du moratoire des agents employés en CUI/CAE (Contrats Aidés), il est plus que temps que l'Etat prenne ses responsabilités en regard de ces écoles, ce qui ne semble pas vraiment à l'ordre du jour depuis la promulgation, en août 2015, de la loi Notre qui renforce le rôle de la Région en matière de développement économique.

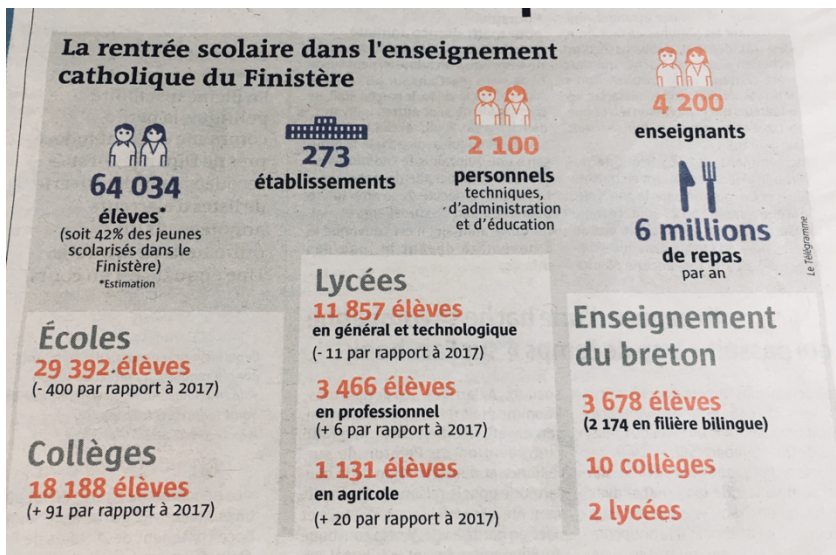
Le SUNDEP Solidaires dénonce, dans notre académie, cette situation inique qui oblige le réseau Diwan à faire appel de plus en plus aux bénévoles !

A l'ouest : rien de nouveau.... focus sur le département du Finistère.

Quelques chiffres résumant la présence ainsi que le fonctionnement de l'Enseignement Catholique dans le département français le plus à l'Ouest et dont les résultats au baccalauréat sont toujours un peu meilleurs que ceux de l'Académie déjà bien classée au niveau national : de quoi se réjouir, alors... ?

Pas tant que ça. Pour mieux anticiper la réforme du lycée qui se prépare dans l'urgence et l'inconnu, l'Enseignement Catholique, dans le département, mise sur l'accompagnement personnalisé des élèves et la bienveillance éducative. Noble perspective, forcément !

Patrick Lamour, directeur diocésain départemental s'inquiète tout de même de la mise en place des futures réformes du lycée et du bac. Les élèves qui entrent en seconde cette année essuient les plâtres. « Plus que des choix de filières, ce sont des choix de parcours sur leurs compétences et points forts que les élèves auront à faire » précise Anne-Marie Briand-Le Ster, directrice adjointe chargée du pôle Education, pédagogie et animation. Comment anticiper



l'organisation de l'enseignement de tous ces croisements de disciplines démultipliées à foison dans le cadre actuel des établissements existants ? Gilbert Bicrel, direct adjoint délégué au second degré y répond partiellement en indiquant que la direction diocésaine envisage de « mettre les lycées en réseau, par territoires géographiques, de mutualiser, y compris par de l'enseignement à distance ». Cette proposition nécessitant clairement d'être plus précisément explicité, bien sûr.

Au SUNDEP Solidaires, nous pensons qu'il est plus que temps que de grands groupes scolaires, finistériens et bretons cessent de se mettre en compétition en proposant les mêmes options à grand renfort de communications onéreuses ! Espérons que ce projet de mutualisation ne restera pas un vœu pieux. Au-delà des mots prononcés ici, nous attendons des actes.

Une autre inquiétude clairement identifiée concerne la voie professionnelle par le biais de la réforme des lycées professionnels. Alors que le gouvernement est en train de transférer un certain nombre de compétences de ces établissements au MEDEF sous couvert de l'apprentissage, Patrick Lamour estime quant à lui que « l'Enseignement Catholique doit renforcer les liens avec les entreprises et les collectivités locales... ». Et les professeur.es de ces filières professionnelles dans tout ça, l'Enseignement Catholique qui invoque tant et tant la bienveillance éducative les oublierait-elle ? Des actions et informations par une intersyndicale réunissant des organisations de l'enseignement et public et privé ont vu le jour sur Brest (voir les articles à ce sujet sur notre site).